



Les lundis de l'immobilier

DETAILS SUR LA FORMATION

Attestation de participation

Prix: 50 €

Durée: 3h00

Horaire: de 16h30 à 19h30

Dates: le 17/02/2020 / OU le 16/03/2020 / OU le 20/04/2020 / OU le 18/05/2020 / OU le 15/06/2020

Places: Min. 8 - Max. 25

CONDITIONS D'ADMISSION

Le coût de la formation est à payer au minimum 8 jours avant le début du cours.

Les inscriptions en ordre de paiement sont prioritaires sur les autres.

Document à fournir à l'inscription ou au plus tard au 1er jour de cours :
- Néant.

Description

« Les lundis de l'immobilier », c'est une petite révolution et un sérieux défi avec une volonté d'offrir à toute personne la possibilité de disposer d'un outil de formation en immobilier en fonction de sa qualité et à la hauteur de l'intérêt qu'il porte à la matière.

Toutes les formations seront générées par des professionnels expérimentés et validées par les instances reconnues (demande de validation IPI pour chaque séance) mais aussi par des formateurs qui on fait de l'immobilier leur passion.

Ces formations permettront de nombreux et riches échanges entre les participants et auront pour priorité de valoriser les aspects pratiques.

PROGRAMME 2020 : 16h30 à 19h30

30/03/20 : Le nouveau régime de successions : Que faut-il retenir ?

Formateur : Vincent Magnus

Contenu : Rappel du régime applicable en matière de succession et de donation en Belgique

20/04/20 Offre, compromis, acte...avant, pendant et après

Formateur : Gaëtan Vlietinckx

Contenu : Cette formation abordera le parcours d'une vente d'un bien immobilier tout en mettant en valeur le rôle de chacun des acteurs. Elle présentera les aspects pratiques et les impératifs légaux qui sont de plus en plus étendus.

27/04/20 : Mise en conformité des statuts et rédaction du règlement d'ordre intérieur : « Nouvelle et ancienne association de copropriétaires »

Formatrice : Corine Mostin

Contenu : Que doit contenir l'acte de base, le règlement de copropriété et le règlement d'ordre intérieur? A quelle date, sous quelle forme : nous tenterons de donner toutes les informations nécessaires au syndic ou à toute autre personne active au sein de sa copropriété pour comprendre la méthodologie à appliquer lors de la rédaction de ces documents.

18/05/20 La prévention des conflits en copropriété et ses copropriétaires difficiles

Formateur : Jean-Pierre Lannoy

Contenu : Certaines copropriétés sont engluées dans des conflits à un point tel qu'ils paralysent les objectifs liés à la Copropriété et au vivre ensemble. L'objectif de ce module sera la définition des causes pour générer des outils (outils liés à la médiation- à la communication - au management des assemblées générales).

15/06/20 Comment bien comprendre les documents du syndic (du décompte des charges au contenu des articles 577-11§1 et 2)

Formatrice : Sandrine Gallez

Contenu : Cette formation a pour objectif de permettre de mieux comprendre les documents édités par le syndic et donc d'analyser tant les décomptes des charges que le budget et la structure d'un procès-verbal d'assemblée générale ou encore les impératifs en cas de vente d'un lot.

MODULES RECONNUS PAR L'IPI POUR 3h00 DE FORMATION CONTINUE.

objectif

Informé des droits et devoirs tant des copropriétaires que du Syndic.
Apporter les connaissances de base liées aux missions du Syndic et de la vie de la copropriété.

Public cible

Syndics non professionnels, copropriétaires intéressés par le sujet, agents immobiliers impliqués dans cette branche de la profession.

PRÉREQUIS :

Aucun. Quelques connaissances dans la mission du Syndic sont un atout.